

APPEL A PROJETS Janvier 2016

Coopération universitaire et recherche

Présentation

L'Institut Français en Algérie lance un premier appel à projets dans les domaines de la coopération universitaire et de la recherche pour l'année 2016.

→ **Les axes prioritaires** financés à travers l'appel à projets de coopération universitaire et de recherche sont :

- L'appui à la recherche et la valorisation de la recherche
- Le développement de formations universitaires innovantes
- Le développement de formations professionnalisantes

→ **Seront prioritaires les projets qui rejoignent l'une ou plusieurs des thématiques listées ci-dessous :**

- Le développement du numérique
- Le sport
- Les questions d'économie et d'emploi
- Les questions migratoires
- La protection de l'environnement et le développement durable (lutte contre le réchauffement climatique, énergies renouvelables, protection du milieu marin et du littoral, risques naturels, etc.)
- Le patrimoine (historique, mémoriel, archéologique, etc.)

→ **Seules les activités prévues en 2016 pourront faire l'objet d'un financement.**

→ Les projets doivent s'inscrire dans le cadre d'une **collaboration entre un établissement français et un établissement algérien.**

→ Cet appel à projets **ne concerne pas les candidatures individuelles.**

→ Les projets de recherche scientifique en lien avec des projets retenus dans le cadre des programmes de **Partenariat Hubert Curien – PHC Tassili pour l'Algérie, ou PHC Maghreb pour la région, ne seront pas prioritaires.**

Pièces nécessaires au dossier de candidature :

- La fiche de synthèse datée et signée
- La fiche projet
- La fiche budget
- Un CV du porteur de projet algérien
- Un CV du porteur de projet français
- Le programme prévisionnel s'il s'agit d'une manifestation
- Lettre(s) d'engagement des parties (française et/ou algérienne) apportant un cofinancement
- Les candidats ayant déjà bénéficié d'un soutien de l'IFA doivent impérativement joindre à leur demande **un rapport d'activité et un rapport financier de leur projet.**

Envoi du dossier :

Les projets doivent parvenir à l'Institut Français d'Algérie **au plus tard le 24 janvier 2016**. Les résultats seront communiqués à partir de la fin février 2016.

→ **Seuls les dossiers complets et transmis dans les délais impartis** (la date de l'envoi par mèl faisant foi) seront examinés.

Les dossiers devront impérativement être envoyés **par voie électronique à l'adresse suivante :**

esr@if-algerie.com